

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07/01/2021

Présents : V. MARCHAND (Président), J-Christophe MARTINS (Secrétaire), Grégory BERTHEMET (Trésorier).

Absents excusés : L'ensemble des adhérents, un représentant de la Mairie de Dadonville).

Comme nous y autorisent les textes légaux et réglementaires liés à la pandémie du covid 19, notre assemblée générale 2020 s'est tenue le 07/01/2021 en présence des 3 seuls membres du bureau .

Début de l'assemblée générale à 18H30.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1-Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 02/07/2019.
- 2-Rapport moral de l'année écoulée présenté par le président.
- 3-Rapport sportif de l'année écoulée présenté par le secrétaire.
- 4-Rapport financier de l'année écoulée présenté par le trésorier.
- 5-Orientations pour l'année sportive 2020/2021.
- 6-Levée de séance.

1-Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 02/07/2019.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2-Rapport moral et bilan de l'année écoulée par le président.

Une saison 2019 2020 qui s'est terminée en queue de poisson compte tenu de la crise sanitaire, mais il faut noter qu'aucun de nous n'a été contaminé, ce qui est bien l'essentiel.

En effet la 2^{ème} phase a dû être arrêtée à la mi-mars et donc annulée par la fédération.

Il n'y a plus eu de tennis de table jusqu'à la mi-août, et donc annulation également du tournoi prévu au mois de mai.

Cela n'a pas été sans conséquence, car nous comptions notamment sur ce tournoi pour renouveler nos maillots et shorts dont tous les licenciés ne bénéficiaient pas en compétition. A cela s'ajoutant la non obtention d'une promesse de sponsoring (mais on peut comprendre l'entreprise dans ces conditions), nos prévisions de renouvellement des maillots s'envolaient faute de trésorerie suffisante.

Nous avons donc décidé de faire une demande de subvention exceptionnelle auprès de la Commune, qui après délibération nous a octroyé 80% du financement demandé. Encore une fois, nous remercions encore chaleureusement Madame la Maire et toute l'équipe de la Municipalité pour cet élan de solidarité qui s'ajoute ne l'oublions pas à la mise à disposition des salles Deret tout au long de l'année.

Nous recevrons donc nos nouveaux maillots et shorts en début d'année.

Au rang des bonnes nouvelles néanmoins, et avec les risques sanitaires qui perduraient, nous avons eu la satisfaction que tout l'effectif du club reprenne sa nouvelle licence au mois d'août, ce qui n'a pas été le cas dans de nombreux clubs du Loiret. J'en remercie chacun des joueurs.

A noter, comme nous sommes de nouveau arrêtés, que chacun espère une reprise dans les meilleurs délais ; mais c'est loin d'être gagné !!

3-Rapport sportif présenté par le secrétaire.

La saison 2019/2020 s'est achevée bien avant le terme prévisionnel pour cause de crise sanitaire

Après des fortunes diverses chaque joueur s'est maintenu à son classement respectif.

En sénior les 2 équipes se maintiennent respectivement en D4 et D5.

En vétéran les 2 équipes se maintiennent en D1 et D4.

Après des années difficiles sur le plan des effectifs, l'arrivée et le retour d'anciens joueurs au club nous a permis d'asseoir la pérennité de notre association.

4-Rapport financier présenté par le trésorier.

Le budget 2019/2020 est à l'équilibre mais une subvention exceptionnelle est nécessaire pour

l'achat de nouvelles tenues.

COMPTE D'EXPLOITATION : 30 JUIN 2020

DEBIT		CREDIT	
Versements Ligue et Comité	1,567.45 €	Cotisations adhérents	1,000.00 €
<i>57,55+106+163+350+163+70+200,8+348,10+109</i>		Sponsor	500.00 €
Frais divers		Subvention Mairie	600.00 €
<i>Commission sur Tickets sport + banque</i>	10.75 €	Subvention Conseil Dép	49.40 €
Assurance	82.00 €		
Achat Matériels	144.32 €	Remboursements divers	117.00 €
<i>Maillot, Balles</i>		<i>GEVL, Maillots, compet</i>	
Achat divers	10.00 €	Recette Tournoi	
Achat tournois		Résultat PERTE	
<i>Bénéfice</i>	451.88 €		
TOTAL	2,266.40 €	TOTAL	2,266.40 €

5-Orientations pour l'année 2020/2021.

Le tournoi 2020/2021 en prévision le 15 ou 22/05/2021 est maintenu sous réserve de l'évolution de la crise Sanitaire.

Une réunion potentielle sera organisée courant mars 2021 pour l'organisation du tournoi.

6- Lever de séance.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H30.

A Dadonville le 07/01/2021.

Le président

Le secrétaire